

Le Mois littéraire et pittoresque

Le Mois littéraire et pittoresque. 1901/07-1901/12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.



PORT DE PAPEETE

L'ILE DE TAHITI

DANS L'ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ

Au milieu du grand Océan Pacifique dont les eaux couvrent un tiers de la surface du globe, une longue trainée d'îles s'éparpille entre l'Australie et l'Amérique : c'est la Polynésie, qu'un géographe a définie « la voie lactée des eaux », métaphore doublement justifiée par la poussière d'îles que contiennent beaucoup d'archipels polynésiens semblables aux nébuleuses célestes et par les sillons argentés dont l'azur de l'Océan se nuance au contact d'innombrables écueils.

Parmi les terres ou écueils de la Polynésie figurent des blocs massifs de lave comme les îles Antipodes, des volcans qui rivalisent d'altitude avec les Alpes comme les montagnes d'Hawaï, et de nombreuses tables de corail que les polypes travaillent à édifier dans les eaux chaudes de la zone équatoriale. Déconcertés par une telle variété de paysages insulaires, les navigateurs et les

savants se demandent s'ils sont en présence d'un monde disparu ou des premiers linéaments d'un continent qui s'ébauche.

L'île, aujourd'hui française, de Tahiti, appartient à la catégorie des terres accidentées et volcaniques. Elle surgit à l'extrémité orientale de la Polynésie, comme si elle était une des dernières cimes d'une chaîne de montagnes englouties dans les abîmes du Pacifique. L'île de Tahiti est formée par la réunion de deux montagnes inégales en hauteur et en dimensions, l'Orohéna et le Komo, jointes par l'isthme étroit de Taravao. La surface totale des deux montagnes unies est de 104 215 hectares, leur altitude respective de 2 237 mètres, et de 1 130 mètres au-dessus de l'Océan dont elles émergent. Tout autour s'étend une ceinture de récifs, une barrière de corail que renforce année par année, siècle par siècle, le travail des polypes. Cette bar-

rière redoutable aux navires est pourtant bienfaisante, car elle retient les alluvions que 150 torrents ou ruisseaux arrachent aux montagnes. Étayée par les rochers de corail, une plaine s'arrondit peu à peu en bourrelet sur le pourtour de l'île.

Si, des montagnes de Tahiti, l'œil humain pouvait embrasser une assez vaste étendue de mer, on verrait les montagnes de la grande île se prolonger vers l'Ouest dans les autres terres de l'archipel de la Société. A Mooréa, île dont les contours bizarres ont été déchiquetés par les forces volcaniques, une montagne est percée à jour. C'est, suivant l'antique mythologie polynésienne, la flèche d'un dieu qui l'a traversée. Au delà, Huanine, Raïetéa, Tahaa, son satellite, Bora-Bora, à la double cime basaltique, ne sont à proprement parler que des volcans aux trois quarts plongés dans l'Océan. La poésie des anciens Tahitiens y voyait des astres déchus, quatre lunes jadis rivales de celle qui éclaire

nos nuits. Comme ces corps célestes jetaient aux hommes des maléfices, le grand dieu Taroa leur inspira par ses incantations un vertige funeste, et les quatre lunes supplémentaires s'abîmèrent avec le grondement de la foudre dans l'Océan qui ne parvint pas entièrement à les engloutir.

A l'est de Tahiti, au contraire, les îles lointaines (*Tuamoutou*), appelées aussi les îles de la nuit et du mystère (*Pomoutou*), forment une de ces nébuleuses océaniques fréquentes dans la Polynésie. Quatre-vingts îlots, vrais rochers de corail, ayant chacun la dimension moyenne de 10 kilomètres carrés, hérissent une longue étendue marine de leurs brisants dangereux. N'était la verte futaie de cocotiers qui recouvre la plupart de ces îles, les navigateurs ne distingueraient pas du large leur silhouette aplanie au niveau des flots. Survienne quelque cyclone, et la mer, refluant sur ces écueils, pourra les balayer, détruisant à leur surface les travaux des hommes,



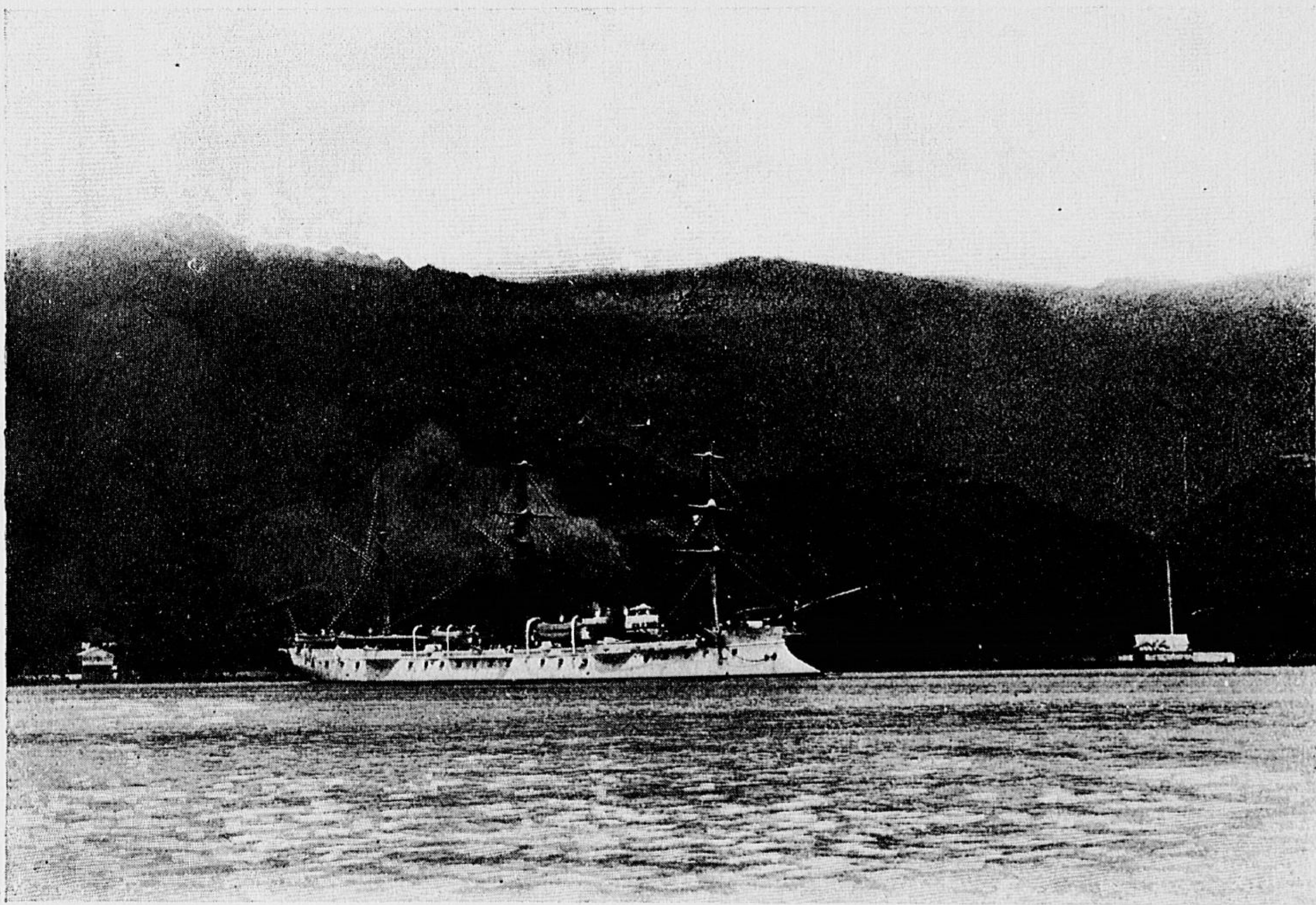
TYPE D'HABITATION EUROPÉENNE A PAPEETE

comme cela est arrivé à l'ancien chef-lieu Anaa en 1878.

Lorsqu'on aborde Tahiti du côté de sa capitale Papeete, on prend pied sur une plaine basse, parée de la verdure des jardins et du feuillage des cocotiers.

Trois passes, brèches maintenues par la mer dans la digue de corail, conduisent à un port assez sûr le long duquel s'étend un parc très riant. C'est la ville de Papeete, dont le nom signifie « petite eau ». Des canaux mul-

tiples vivifient ses palmeraies sous lesquelles se blottissent de fraîches maisonnettes. Au-dessus, une crête volcanique découpée en aiguilles étincelle aux rayons du soleil, c'est le brillant Diadème. Plus haut encore, l'Aoraï culmine à 2 013 mètres, c'est l'altitude la plus considérable qu'il soit donné à l'homme d'atteindre dans cette île, car l'Orohéna, qui dépasse l'Aoraï de toute la hauteur d'un superbe faisceau de piliers basaltiques, est resté inaccessible aux explorateurs. Il est



LE « DUGUAY-TROUIN » EXÉCUTANT DES SALUTS DE DÉPART, LE 9 SEPTEMBRE 1897

demeuré le *sol des dieux*, conformément au sens de son nom dans la langue indigène. Cet Olympe tahitien est un volcan éteint depuis plusieurs siècles, après avoir formé l'île par ses éruptions. De minces torrents dévalent aujourd'hui de sa cime bleuâtre; quelques-uns deviennent de véritables rivières, comme la Fataoua, qui forme, non loin de ses sources, une cascade de 300 mètres de haut et qui, par une vallée encombrée d'une verdure luxuriante, aboutit à la mer près de la capitale. Sur le versant opposé des montagnes,

une digue de scories volcaniques retient à 1 000 mètres d'altitude les eaux dormantes et froides du lac Vahiria. Rien ne ride plus la surface de ce beau lac depuis que les revenants de la légende indigène, les *toupapabous*, ont cessé de venir la nuit battre l'eau « de leurs grandes ailes d'albatros ».

Tahiti est une des terres qui jouissent du climat le plus égal, au point qu'il n'est pas aisé d'établir une différence entre les saisons. Les nuits sont toujours tièdes, la chaleur de la journée est atténuée par l'air marin, la tempé-

rature moyenne s'élève à 24 degrés. Le beau ciel de l'Océanie s'assombrit parfois à Tahiti de nuages épais qui déversent, surtout de novembre à janvier, pendant l'été de l'hémisphère austral, une pluie abondante et chaude. Sur presque tout le pourtour de l'île, le vent alizé du Sud-Est rafraîchit l'atmosphère, venant de l'Amérique et du pôle Sud. Lorsque l'alizé

souffle en tempête, tordant sur le rivage les cocotiers dont les feuilles s'entre-choquent avec un bruit sec, un frisson semble contracter cette terre tropicale. Mais Papeete, la capitale, sous l'abri des grandes montagnes, n'est jamais visitée par ces rafales réconfortantes; elle subit sans interruption une chaleur molle et énervante. Souvent des-



LAC DE NAHIRIA

endent du pic d'Orohéna sur la ville les lourdes nuées d'orage qui accroissent la moiteur d'un air déjà trop attiédi.

La chaude humidité du climat tahitien entretient une végétation magnifique. Les trois quarts de l'île sont couverts d'une vaste forêt, tantôt futaie et tantôt brousse. Ici, les pandanus, les arbres à pain, les mimosas enchevêtrés de grandes lianes, abritent les fines sensibles; là, les bosquets d'orangers et de citronniers tamisent les rayons du soleil aux pervenches roses tapissant le sol.

Plus haut, d'inextricables fourrés de goyaviers confinent à de véritables jardins de rosiers du Bengale. Il n'y a aucun danger à s'aventurer la nuit dans les bois, on n'y rencontre ni bête fauve, ni animal nuisible; le silence pèse tout le jour sur ces ombrages, car il n'y a pas dans l'île d'oiseaux chanteurs; les lézards et les papillons qui s'ébattent aux rayons du soleil font place le soir à de petits crabes bleus qui sortent de leurs trous par centaines.

La forêt hospitalière est nourricière aussi.

Le fruit de l'arbre à pain, cuit entre deux pierres, suffit à l'alimentation quotidienne de l'indigène. Les bananes, les noix de coco, les oranges, les goyaves varient ce menu qui serait exclusivement végétarien si la mer ne fournissait en abondance une grande variété de poissons et de coquillages et si les Européens n'avaient importé dans l'île les animaux domestiques qui manquaient complètement.

Les indigènes de Tahiti semblaient consti-

tuer une race privilégiée. Grands, agréables de visage, ils passaient aux yeux des Européens pour les plus beaux insulaires de la Polynésie. Par leurs traits, comme par leur langage, par leur teint aux reflets cuivrés ou simplement ambrés, les Tahitiens se rapprochaient des Maoris de la Nouvelle-Zélande, bien qu'on les nommât souvent Kanakes, appellation qui convient mieux aux tribus noires de l'Océanie occidentale. S'en remettant à la nature clémente du soin de sub-



LA PÊCHE A TAHITI

venir à tous leurs besoins, les indolents Tahitiens bornaient à peu près leur industrie rudimentaire à la confection de leurs canots et de leurs huttes. Des tiges de citronnier, des bambous plantés en terre et simplement reliés par des liens constituent une sorte de cage, ordinairement ovale, qui sert d'habitation à toute une famille. Une aire de galets recouverte d'herbe forme le plancher; les épaisses feuilles de pandanus remplacent le chaume sur le toit de la cabane. Les morts, du moins les morts illustres, avaient une

demeure plus durable que les vivants. Les cadavres des chefs, momifiés dans la hutte qu'ils avaient habitée durant leur vie, étaient ensuite déposés sous un *maraé*, monument formé d'une grande table de basalte que supportent des marches de corail. Les maraés devenaient promptement des temples. Pour rappeler leur destination funèbre, les Tahitiens plantaient alentour des bosquets d'arbre de fer, le cyprès des antipodes au feuillage sombre, qui gémit tristement au souffle du vent de mer. Quant aux morts qui ne recevaient pas



PHARE DE LA POINTE VÉNUS
OU DÉBARQUA COOK LORSQU'IL DÉCOUVRIT L'ÎLE

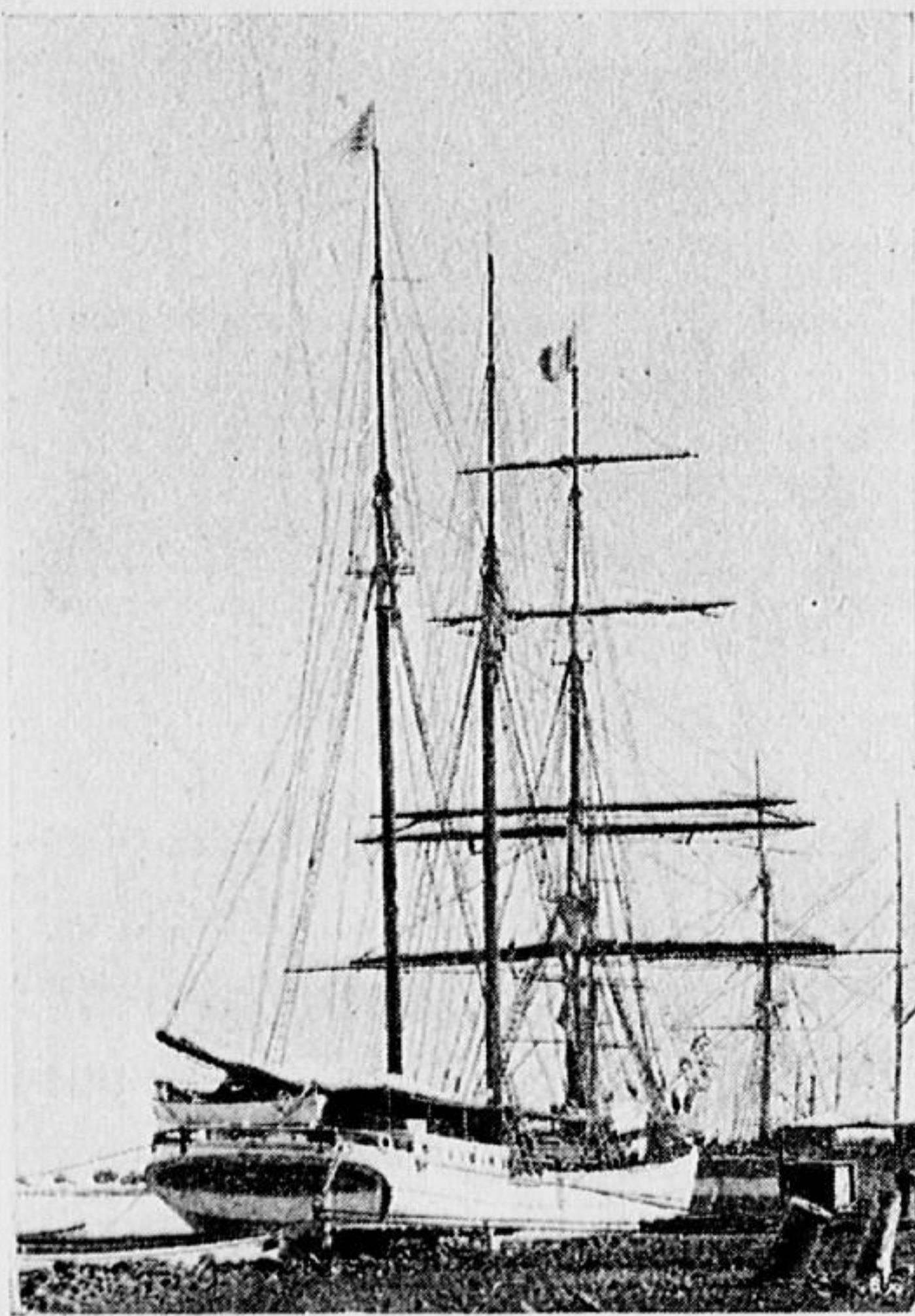
cette sépulture honorable, leurs fantômes revenaient épouvanter les vivants, c'étaient les *Toupapahous*. Peut-être les maraés servaient-ils primitivement d'autels pour l'accomplissement des sacrifices humains. Mais il semble que depuis longtemps, à Tahiti, les sacrifices humains étaient tombés en désuétude, ainsi que les repas de cannibales faits avec la chair des prisonniers de guerre, repas si fort en honneur dans tant d'îles océaniques. En revanche, les Tahitiens respectaient avec une obéissance fanatique le *tabou*, cette excommunication polynésienne qui frappe les objets de la nature ou les hommes. Les coutumes de l'île autorisaient les pères à tuer leurs enfants et spécialement les filles aussitôt après leur naissance. L'infanticide paraît avoir été la loi de la confrérie mystérieuse des

Arioï, qui étaient en grand renom de sagesse et de science prophétique dans l'archipel de la Société. Pour expliquer que de pareilles violences pussent être faites aux sentiments de la nature, il faut dire que les liens de famille étaient et sont encore fort lâches chez les habitants de Tahiti. Les enfants, six mois après leur naissance, sont souvent cédés par les parents à des proches qui les laissent grandir auprès d'eux avec une bienveillante indifférence, et ces enfants perdent presque tout souvenir de leur famille véritable.

En dépit de leurs superstitions bizarres ou inhumaines, les Tahitiens étaient accueillants et gais. Excellents nageurs, ils passaient une partie de leurs journées au bain, dans la mer ou dans les rivières. Leur principal souci était d'ajuster sur leur *paréo*, jupon aux couleurs voyantes, des tuniques d'écorce ou de feuilles de roseau, remplacées aujourd'hui par des robes de gaze flottante. A l'ornement inséparable de leur tatouage, ils ajoutaient, les jours de fête, des couronnes et des guirlandes de fleurs, des coiffures de plumes rouges, ravies au plumage d'un bel oiseau, le phaéton. Ainsi parés, ils prenaient part à

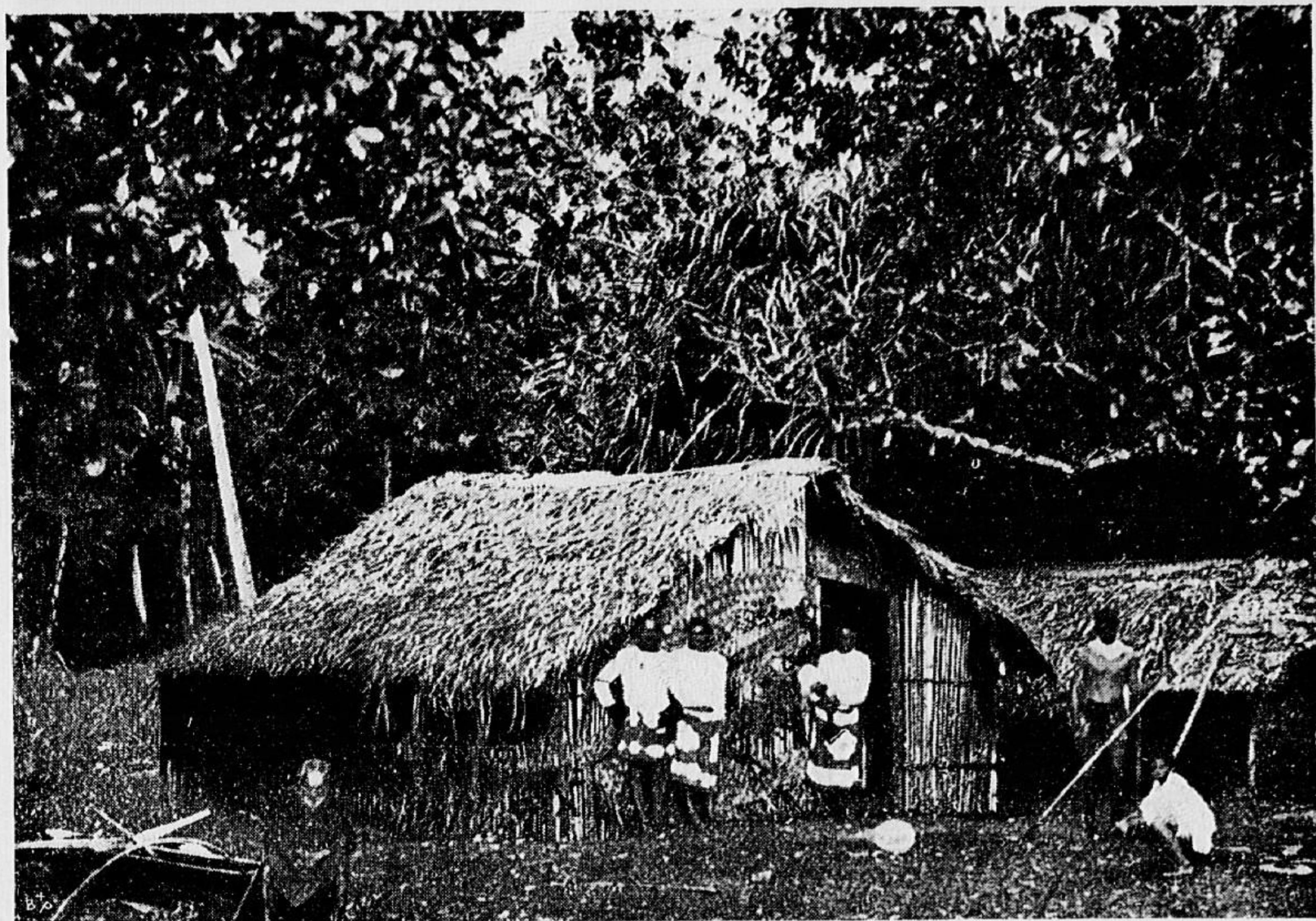
la *upa-upa*, danse échevelée réglée par le bruit du tam-tam. On a pu voir, à l'Exposition universelle de 1900, la charmante figurine de la danseuse polynésienne, avec les fins tatouages de ses pieds et son étrange costume de nattes tressées. Souvent, les danseuses improvisent des chants d'une harmonie étrange, les *himénés*. « Ces himénés chantés par des chœurs de jeunes filles déconcertent sans les choquer les oreilles européennes par leurs parties, leurs variations inattendues, fantaisistes, et toujours improvisées. »

Ce peuple insouciant obéissait volontiers à une femme. Quatre reines Pomaré se sont succédé dans la case



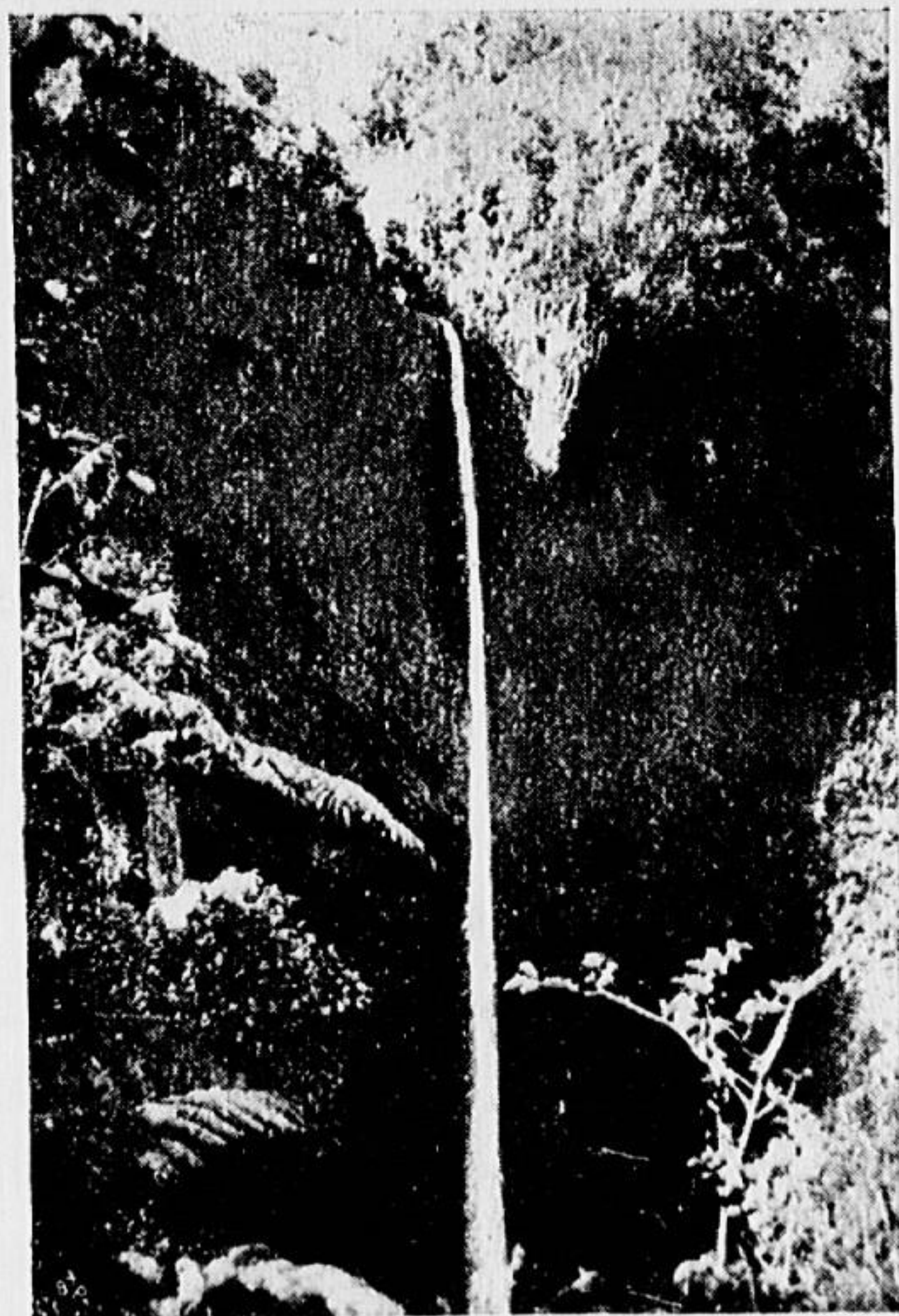
LE « CITY OF PAPETIE »
COURRIER DE SAN-FRANCISCO A TAHITI

royale de Papeete. Sous leur règne, le relâchement des mœurs et les abandons d'enfants semblent avoir commencé à réduire la population de Tahiti. Ce fut bien pis lorsque l'arrivée des Européens accrut les désordres et apporta des contagions épidémiques. La phtisie ravagea l'archipel et n'épargna même pas la famille royale. Le premier



HUTTE TAHITIENNE

navigateur français qui explora scientifiquement l'archipel de la Société fut Bougainville, l'illustre marin envoyé par Louis XVI en 1769. Le capitaine anglais Cook survint peu après pour étudier le phénomène astronomique du passage de



CASCADE DE LA FATUA, PROVINCE DE FATAOUA
(Le jet tombe de 300 mètres de haut; le bas manque.)

Venus sur le Soleil. Le promontoire où il installa ses instruments astronomiques pour

suivre la marche de la planète a gardé le nom de Pointe Vénus. Désireux de signaler son séjour à Tahiti par des bienfaits, le savant voyageur implanta dans l'île des fruits et des animaux nouveaux. Les Anglais acquirent ainsi tout d'abord une influence prépondérante. Leurs missionnaires en profitèrent, et, durant le premier quart du XIX^e siècle, convertirent les Tahitiens au protestantisme : conversion qui devint générale après une guerre civile où les néophytes chrétiens triomphèrent des idolâtres. Le rigorisme protestant s'attaqua alors aux coutumes indigènes, réglant les devoirs, les droits politiques, jusqu'à l'habillement et au mode de saluer des Tahitiens. Les tout-puissants clergymen prétendaient faire de Tahiti une sorte de Paraguay océanien, séparé moralement du reste du monde. Lorsque deux prêtres catholiques français, MM. Carey et Laval, voulurent exercer leur ministère dans l'île à côté des missionnaires protestants, ceux-ci ne le permirent pas. Il fallut, pour triompher des résistances protestantes, l'intervention de l'amiral français Dupetit-Thouars et l'expulsion de l'anglais Pritchard, moitié missionnaire, moitié commerçant et conseiller très influent de la reine Pomaré III. L'affaire eut un

certain retentissement dans le Parlement français sous le règne de Louis-Philippe. Les



MARQUISIEN

troubles fomentés dans l'île par les adversaires de l'influence française appelèrent la



DANSEUSE DES MARQUISES

répression et amenèrent peu à peu l'établissement de notre protectorat qui fut très réel-

lement en vigueur tant que dura le règne de Pomaré IV. Après la mort de la dernière des reines tahitiennes, le fils et successeur de celle-ci parut au gouvernement de la République un protégé moins docile, et l'autorité indigène fut remplacée à Tahiti par une administration française. L'archipel de la Société devint une colonie française en 1880.

La domination de la France n'a pas modifié sensiblement l'état des choses à Tahiti. Peut-être a-t-elle contribué, par quelques améliorations et surtout par des lois protectrices de



TAHITIEN

la vie humaine, à accroître un peu le chiffre de la population, qui avait décru d'abord d'une manière effrayante. Il y a aujourd'hui 9 000 indigènes au moins à Tahiti, c'est-à-dire un millier de plus qu'en 1860. Les catholiques ne forment que la minorité de cette population : leur pasteur suprême est un vicaire apostolique qui appartient, ainsi que beaucoup de ses auxiliaires, à la communauté de Picpus. L'enseignement est donné en diverses bourgades de l'île par les Frères de Ploermel.

Les ouailles des protestants sont nombreuses, mais, pour la plupart, indifférentes aux idées morales que prêchent leurs pasteurs. L'activité européenne n'a pas encore marqué de son empreinte, cette île du grand Océan.

Depuis longtemps, la beauté des Tahitiens, les traits pittoresques de leur sauvagerie, défraient les récits des navigateurs, les poésies et les descriptions des littérateurs. Si certaines colonies, comme certaines provinces de la France, sont « en proie à la littérature, » Tahiti est assurément du nombre.

Victor Hugo, dans une ode, une de ses premières œuvres, a fait parler une « fille d'Otaïti. »

Pourquoi quitter notre île; dans ton île étrangère
Les cieus sont-ils plus beaux, a-t-on moins de dou-
[leur?.....

Parmi les écrivains immédiatement contemporains, un marin qui préparait sa candi-



TAHITIENNE

dature à l'Académie par une œuvre très connue, *Le Mariage de Loti*, révélait en ces termes l'attrait exercé sur l'imagination par le paradis terrestre océanien :

« Allez loin de Papeete, là où la civilisation n'est pas venue, là où se trouvent sous les minces cocotiers, au bord des plages de corail, devant l'immense Océan, les districts tahitiens, les villages aux toits de pandanus. Voyez ces peuplades immobiles et rêveuses. Voyez au pied des grands arbres ces groupes silencieux, indolents et oisifs, qui ne semblent

vivre que par le sentiment de la contemplation. Ecoutez le grand calme de cette nature..... »



TAHITIENNES

Une telle description met tout à la fois en lumière la beauté de la colonie et l'insuffisance de la colonisation. Trop peu nombreux,



TAHITIEN

trop peu entreprenants peut-être, sont les colons européens, pour troubler la contemplation des Maoris oisifs et rêveurs.

Dix-sept cents blancs sont presque tous groupés, dans la capitale Papeete; quelques-uns surveillent leurs plantations de la plaine de Maïatéa. Ils y ont introduit des travailleurs chinois qui déjà leur échappent, préférant le commerce à l'agriculture. Les champs de cotonniers, de caféiers, de canne à sucre, sont partiellement en friche.

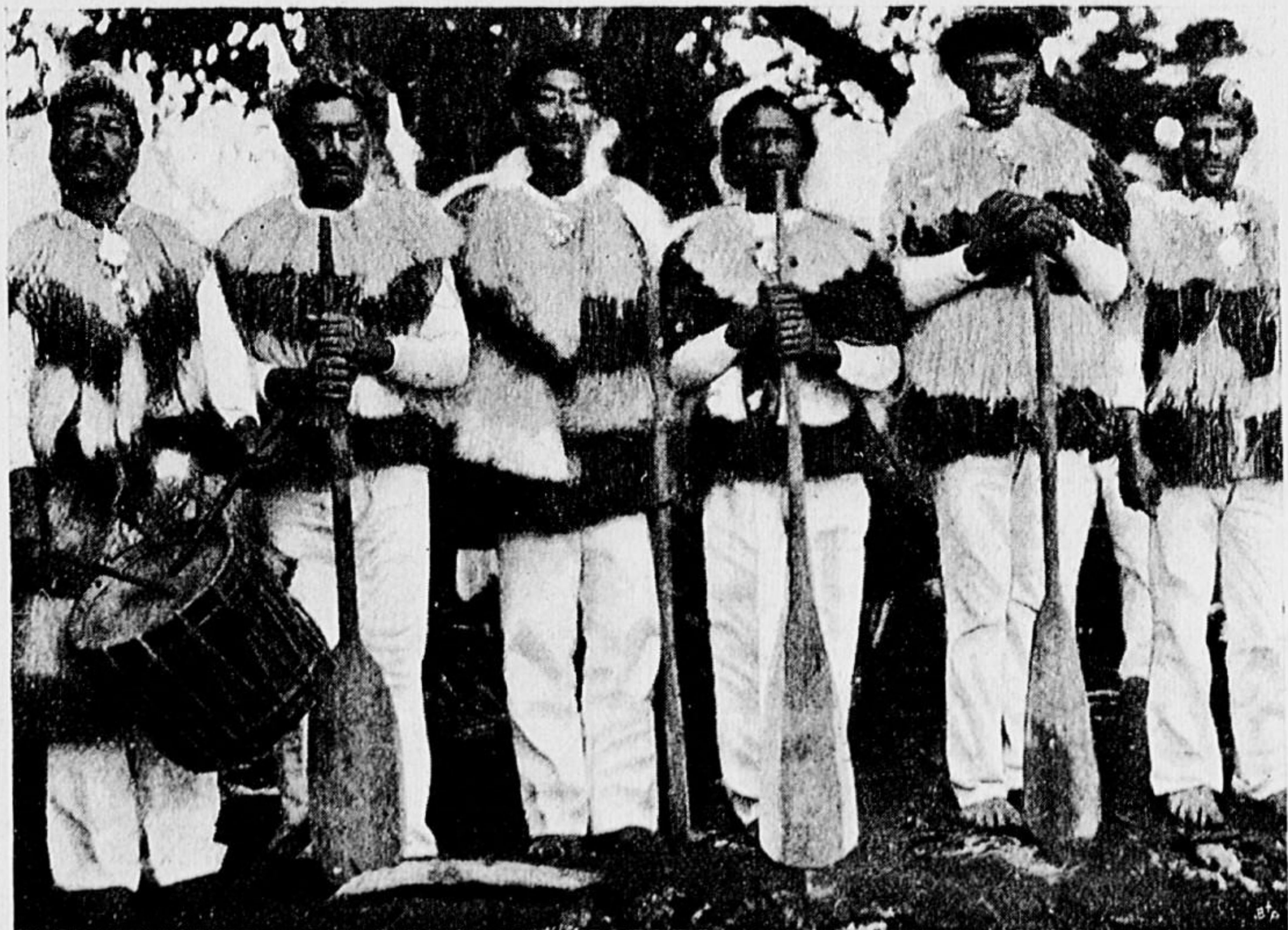
Ajoutez une compagnie d'infanterie de marine et quelques canonnières au fort de Taravao, pour surveiller l'isthme et l'excellente rade du port Phaéton, voilà tout ce qui trahit la mainmise de la puissance colonisatrice sur sa colonie. L'anglais est d'ailleurs plus familier aux indigènes que le français et presque toutes les relations de Tahiti avec le monde civilisé s'établissent par l'intermédiaire des États-Unis. C'est vers San-Francisco que s'écoulent la vanille, le copra, la nacre fort estimée de Tahiti. En 1898 même, les États-Unis avaient expédié à Tahiti des marchandises pour plus d'un million de francs, l'Angleterre et ses colonies pour 696 000 francs et la France pour 102 000 francs seulement. Entre les États-Unis et Tahiti, la distance

est d'environ 3 600 milles marins. Un bateau à voile mettait trente ou trente-six jours à faire le voyage. Aujourd'hui, dix à douze jours suffisent. Tout récemment, en effet (novembre 1900), un service de bateaux à vapeur reliant l'archipel de la Société à San-Francisco a été subventionné par la colonie. Seule, une Compagnie américaine a entrepris ce service et a profité de la prime qui avait été d'abord offerte vainement aux armateurs français.

Ainsi que beaucoup d'autres colonies de la France, la belle île de Tahiti réclame des bras et des capitaux français. Faute de pouvoir lui en fournir, la France laissera-t-elle une de ses plus séduisantes dépendances devenir une place du commerce américain, à la veille du jour, peut-être, où le percement de l'isthme de Panama va rapprocher de l'Europe les archipels lointains de l'Océanie?

H. GAILLARD.

P.-S. — Les photographies qui illustrent cet article nous ont été communiquées par M. l'abbé A. D., prof. à V. d'A. (Tarn.)



MUSICIENS DE TAHITI